

ARRÊTÉ N° 2024_159

DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MME GAËLLE GALAND, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES DU DÉPARTEMENT, CHARGÉE DU PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET MODERNISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA PÉRIODE DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 AVRIL 2024

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2021-271 du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2023-412 du 25 octobre 2023 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle Galand, directrice générale adjointe des services du Département, chargée du pôle ressources humaines et modernisation à la direction générale ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - La délégation de signature accordée à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département, par l'arrêté n° 2021-271, sera temporairement exercée par Mme Gaëlle Galand, directrice générale adjointe des services du Département, chargée du pôle ressources humaines et modernisation à la direction générale, du lundi 8 au vendredi 12 avril 2024.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Reçu pour notification
un exemplaire du présent arrêté
le

Gaëlle Galand

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le